Arnaud MAC FARLANE Candidat aux élections législatives Olivier GUCKER, suppléant 27 rue du four 55000 BAR LE DUC Bar le Duc, le 2 juin 2017

à Monsieur Pierre Olivier CAVEY
Directeur des études et
campagnes
Lique de défense des conducteurs

Monsieur,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre message concernant la sécurité routière.

Ce dossier, au regard du nombre de vies brisées sur le réseau routier Français, doit être pris en compte et traité avec beaucoup d'attention.

Malheureusement, il faut le reconnaître avec regret et lucidité, certains de nos concitoyens sont peu perméables aux campagnes de prévention, il est donc nécessaire d'appliquer des mesures de fermeté pour les préserver d'eux-même et pour préserver la vie des autres personnes.

Toutefois, cette minorité de conducteurs ne peut justifier une politique du tout répressif à l'encontre de la grande majorité des conducteurs qui s'efforce de respecter les règles de sécurité et de bonne conduite.

Je crois beaucoup aux actions de prévention et aux contrôles à caractère pédagogique qui consistent, plutôt que de verbaliser, à proposer des participations à des stages gratuits de remise à niveau des règles de sécurité et des sensibilisations aux bons comportements. La participation à ces stages exonère du paiement de l'amende.

Je suis favorable au développement des radars pédagogiques / dissuasifs qui suffisent à alerter un conducteur sur un dépassement de vitesse.

Hors agglomération, je suis pour un élargissement de la tolérance de dépassement de vitesse avec les radars répressifs pour ne sanctionner que les excès caractérisés. Je ne suis pas favorable aux radars-tireliresdont le seul but vise à piéger les conducteurs.

Si les électeurs m'élisent, je serai vigilant pour que l'intégralité de ce qui est perçu en matière de sanctions soit intégralement investie dans des actions de prévention, dans l'amélioration du réseau routier, en particulier aux endroits qui présentent une grande dangerosité.

Concernant les ralentisseurs qui peuvent s'avérer nécessaires dans des circonstances bien précises (sortie d'école par exemple) ils ne doivent pas être mis en place pour s'exonérer de travaux nécessaires à la sécurisation d'un point sensible.

Il y aurait beaucoup d'autres aspects à traiter pour remplacer une culture de répression par une culture de prévention en matière de sécurité routière. Si les Meusiennes et les Meusiens me donnent leur confiance, je serai à votre disposition pour débattre et construire des propositions en matière de sécurité routière afin de les porter et de les défendre à l'Assemblée Nationale.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes cordiales et respectueuses salutations.

Arnaud Mac Farlane